



Défense Européenne

La lettre d'EuroDéfense-France

BP 44 – 00445 ARMEES - Tel/Fax 01 44 42 42 15 –

N°9 - Octobre 2002

E-mail : eurodefense-France@wanadoo.fr

Directeur de la publication : Emile Blanc. Rédacteur en chef : Pierre Bayle. Rédacteurs : P. Bayle, C de Wykerslooth

Premières Rencontres EuroDéfense de jeunes Européens: un événement

A l'initiative d'EuroDéfense-France, près de 70 jeunes, en fin d'études ou en début de vie professionnelle, ont répondu présents à l'appel de leurs associations EuroDéfense nationales respectives.

Ces jeunes Européens ont été recrutés en raison de l'intérêt qu'ils manifestent pour la défense nationale ou européenne. Du côté français, la sélection avait été mise en œuvre par l'Association Nationale des Auditeurs Jeunes (ANAJ) de l'IHEDN qui a animé et mené avec efficacité et entrain l'organisation de cet événement.

Cette Rencontre EuroDéfense de jeunes Européens, qui s'est déroulée sous le Haut patronage de Javier Solana, Secrétaire Général/Haut Représentant pour la PESG, s'est tenue du 17 au 21 juillet dans les locaux historiques du Lycée Militaire de Saint-Cyr l'Ecole, contribuant à créer une ambiance de travail studieuse mais également décontractée et amicale.

De jeunes Allemands, Autrichiens, Espagnols, Français, Italiens, Néerlandais, Portugais et Britanniques ont assisté tout au long de la semaine, aux conférences qui leur ont été présentées par de brillants orateurs tels que l'Ambassadeur de France François Scheer, Jean-François Daguzan, l'Ambassadeur du Portugal Antonio Monteiro, L'ancien Premier Ministre Michel Rocard, le Général Jean-René Bachelet, Denis Verret, Daniel Argenson et Jean-Dominique Giuliani. Malgré tous les efforts des organisateurs, il s'est avéré impossible de mobiliser autant que souhaité d'autres orateurs européens.

Valeurs et intérêts communs, vulnérabilités communes, ambitions communes et mise en œuvre d'une défense européenne, sont les quatre thèmes soumis aux auditeurs et sur lesquels ils étaient chargés de réfléchir et se concerter dans le but de rédiger une "Lettre ouverte aux jeunes Européens" afin de leur parler et de les intéresser aux objectifs d'une défense européenne.

En effet, cette Rencontre, dont l'idée avait germé à l'occasion des Rencontres Internationales EuroDéfense à Paris en juin 2000, est née de la remarque suivante faite par les membres d'EuroDéfense : "seuls des jeunes peuvent trouver les mots pour s'adresser à d'autres jeunes".

Venus avec leurs talents, leurs idées et leurs particularités, les jeunes Européens sont parvenus à s'accorder et à rédiger une lettre ambitieuse et simple à la fois. Cette "**Lettre ouverte aux jeunes Européens**" (voir page 3) est ainsi le résultat d'un travail européen commun, synthèse des cinq textes issus des comités de travail constitués au cours de la semaine afin de faciliter les séances de réflexion. Celle-ci sera adressée à M. Javier Solana ainsi qu'aux autorités françaises (Commission Armée – Jeunesse, etc) et internationales concernées.

Toutefois, cette Rencontre n'a pas seulement été une dure semaine de labeur pour tous ces jeunes. Elle a été ponctuée de moments de détente et de culture. Après avoir été reçus dans les locaux d'EADS Lanceurs aux Mureaux pour visiter la chaîne de montage d'Ariane 5, ils ont assisté au magnifique spectacle des Grandes Eaux musicales dans le parc du Château de Versailles complété par une visite exceptionnelle du Château avant l'ouverture au public.

Le Préfet des Yvelines Bernard Prévôt, qui avait honoré de sa présence l'ouverture des Rencontres, a gentiment reçu les jeunes auditeurs à la Préfecture pour un cocktail et leur a exposé les rouages de l'institution préfectorale et particulièrement du département des Yvelines.

La semaine a été clôturée par la restitution des travaux de comité dans la salle Médicis du Sénat, qui s'est achevée par un vote pour le meilleur des cinq textes évoqués, en présence du Sénateur Jacques Legendre, membre d'EuroDéfense-France, qui, à l'issue, a servi de guide pour une visite privée du Palais du Luxembourg.

Devant le succès de cette manifestation, EuroDéfense-France espère que le relais sera pris par une association du réseau afin d'organiser une manifestation de ce type tous les ans, au même titre que les Conférences Internationales des EuroDéfense.

Effort de défense

L'effort européen en matière de défense a occupé beaucoup de discussions lors du colloque annuel des EuroDefense, réuni cette année à Lisbonne (voir p. 2). La disparité entre l'effort consenti par les Américains et celui des pays européens, minime et dispersé, est devenu dramatiquement flagrant depuis le 11 septembre 2001.

EuroDefense s'est livré à l'examen comparé des budgets européens de défense, en établissant des grilles de comparaison à périmètres comparables (notamment avec le distinguo sur les forces de sécurité). Le résultat de cette étude, illustrant graphiquement non seulement le décalage global entre l'Europe et les Etats-Unis mais celui entre le Royaume Uni et la France, a servi de base à nos travaux depuis quelques mois.

Nous avons voulu en faire profiter nos adhérents et nos lecteurs, en encartant dans ce numéro un spécial quatre pages, dont nous pensons que les graphiques ont une haute valeur pédagogique.

Si l'étude remonte à presque un an, les données n'ont pas fondamentalement changé, au contraire. La France a, certes, manifesté une volonté réelle de relance de l'effort, mais on sait qu'une loi de programmation ne peut être jugée sur la première annuité budgétaire, et la conjoncture incertaine laisse planer un doute sur la possibilité de faire que cet effort compense le décalage constaté avec le Royaume Uni. Celui-ci vient de rappeler son engagement à ce que l'industrie de défense britannique « soit forte et compétitive » pour garantir le plus haut niveau d'équipement des forces. A l'opposé, l'Allemagne brille par son hésitation sur les grands programmes en coopération. La construction de l'Europe de la défense impose de redresser ce déséquilibre...

Emile Blanc

Conférence de Lisbonne : le tournant de l'Europe de la Défense

La conférence de Lisbonne des associations EURODEFENSE s'est tenue du 25 au 27 septembre, réunissant près de 400 participants. De prestigieux intervenants y ont développé leurs réflexions : Jacques Santer, Antonio Vitorino, Peter Abott, Giovanni Marizza, Abel Couto, Emile Blanc, Ilana Bet-El, Han Willems et Paulo Portas. Bref aperçu.

Jacques Santer : l'heure de l'Europe de la défense sonne

L'interdépendance entre Etats européens touche aujourd'hui aux domaines réservés du noyau dur de la souveraineté. Les solidarités de fait au sein l'Union impliquent la monnaie, la diplomatie et la défense, la justice et les affaires intérieures, alors même que "l'euro-fatigue" s'installe et que l'Union peine à affirmer son identité et ses intérêts sur la scène internationale. Or, pour maîtriser les défis extérieurs, l'Union a en premier lieu besoin d'un véritable concept stratégique et d'un projet politique renouvelé, à la hauteur des attentes de ses citoyens, tandis que l'Union passera dans les années à venir de quinze à plus de vingt-cinq. Or, lors du Conseil Européen de Laeken des 14 et 15 décembre 2001 – dont le but était principalement de poser les termes d'un débat public devant conduire, sur le fondement des paramètres de réflexion arrêtés à Nice, à une réforme en profondeur du fonctionnement de l'Union, destinée à rapprocher celle-ci des citoyens européens – les chefs d'Etat et de Gouvernement ont adopté la Déclaration d'Opérationnalité de la Politique européenne commune de sécurité et de défense. Il semble désormais acquis que le renforcement de la politique de sécurité et de défense sera, avec la sécurité intérieure, le domaine privilégié de l'intégration politique au cours des années à venir. Comme l'euro, elle utilisera la méthode Monnet dite des "petits pas". Mais l'objectif premier de l'intégration européenne est la mise en œuvre d'un projet de paix, non seulement en Europe, mais également au niveau international. Il faudra nous garder, en Europe, de fonder le développement de notre identité commune sur l'image d'un ennemi potentiel. Le groupe de travail sur la défense de la Convention Européenne vient de démarrer ses travaux, le 13 septembre dernier.

Emile Blanc : une agence d'armement pour tous

Depuis le sommet de Nice, l'Europe est désormais dotée des organes fonctionnels essentiels de défense grâce à la triade COPS, CMUE, EMUE. Le Traité de l'Union a institutionnalisé à Amsterdam, la volonté des Etats de coopérer en matière d'armement : « la définition d'une politique de défense commune est étayée, dans la mesure où les Etats le jugent approprié par une coopération en matière d'armement ». Il convient d'aller beaucoup plus loin, construire un organisme efficace au service de tous et surtout de l'Europe et de sa défense. Les études ont été confiées à l'OAEO ; les programmes à l'OCCAR et le rôle des Etats à la LOI. Il faut aujourd'hui faire la synthèse de ces trois entités et créer une véritable Agence Européenne de l'Armement, disposant d'une force de proposition s'appuyant éventuellement dans la phase de définition sur les capacités nationales existantes : services, laboratoires et centres de recherche. L'interopérabilité la mieux assurée est sans nul doute celle qui résulte d'un équipement commun. C'est un objectif majeur : équiper les forces de matériels identiques répondant à un besoin commun. L'expression de ce besoin commun aux différents pays européens se réalisera progressivement. La triade, CEMA, NAD, Industrie est en train de naître et l'impulsion émanera d'elle. Mais il faut aussi inverser la décroissance des budgets européens en matière d'armements alors que le déséquilibre croît entre Etats-Unis et Europe.

Réveillons nos opinions publiques ! (Extraits de ses deux interventions à Lisbonne)

Au moment de la création des premières associations EuroDéfense en 1994, nous étions sans doute considérés comme des originaux visant à promouvoir des chimères : la défense et la sécurité européennes. Il y avait tant d'autres priorités !

En 1998, il y eut un souffle qui a placé ce sujet au cœur de l'actualité. mais très vite il est, hélas, retombé. Le drame du 11 septembre et la lutte contre le terrorisme ont montré, une fois encore, les limites de notre cohésion et de nos capacités.

Aujourd'hui, face à une situation internationale préoccupante, nous sommes plus divisés que jamais. Alors que les Américains, nos alliés, sont sur le sentier de la guerre, nous, nous sommes sur le bord du chemin à discuter, faute d'avoir des forces suffisantes pour déterminer un mode d'action qui soit celui de l'Europe. Car c'est bien de cela qu'il s'agit : notre continent, ne disposant pas de moyens, ne peut affirmer de politique (...)

La réalisation de l'Euro économique ne nous a rendus plus fort militairement. Alors, que ceux qui reprochent aux Etats-Unis une attitude trop unilatéraliste œuvrent d'abord pour que leur pays se dote des capacités de défense nécessaires. La place et le rôle de notre continent résulteront des efforts de chacun des pays membres et non de la critique stérile de la seule puissance qui a su se doter des moyens pour mener la politique qu'elle conçoit. Rappelons à nos gouvernements l'effort à faire en matière de défense ! Réveillons nos opinions publiques ! Voilà les buts qu'EuroDéfense doit atteindre.

Pierre Schwed

« Lettre ouverte à la Jeunesse Européenne »

« Pour la première fois, de façon très symbolique, de jeunes Européens de neuf nationalités se sont réunis à Paris à l'initiative de l'association EuroDéfense-France. Nous avons échangé nos idées sur les objectifs et l'avenir de la Politique Européenne de Sécurité et de Défense.

« L'Europe peut-elle jouer le grand rôle politique auquel elle aspire sans avoir une dimension militaire crédible ?

« La conscience de nos valeurs communes nous a amenés à nous réunir pour, d'une part, confronter nos inquiétudes, et d'autre part discuter de ce que pourrait être l'achèvement de cette ambitieuse construction.

« Tout comme l'énonce l'article 6 du Traité de l'Union Européenne, nous estimons essentielles les valeurs de Liberté, Etat de Droit, Démocratie et Droits de l'Homme. C'est la reconnaissance de ces valeurs qui va définir les nouvelles frontières de l'Union Européenne, et cette dernière doit donc maintenir un dialogue actif avec le reste du monde afin de les promouvoir. Il faut diffuser ces valeurs pour développer l'identité européenne ; d'où le rôle, notamment des médias, des chaînes publiques et des programmes scolaires... Ces valeurs pourraient même être éventuellement incluses dans des traités, afin de les rendre obligatoires.

« En raison de notre riche histoire commune, les principes de respect et de solidarité sont les fondements de notre aspiration à la paix. Tout ceci va donc dans le sens de la construction d'une Europe de la défense, pourvoyeuse de stabilité et de sécurité au delà de ses frontières. Forts de nos valeurs communes, nous devons envisager de coopérer en vue de la préservation de nos intérêts ; conscients que notre présence internationale est pour beaucoup le reflet de notre unité. La Défense Européenne représente donc en même temps la protection de l'Union Européenne et le support de sa Politique Extérieure.

« L'Union Européenne apparaît comme un pôle de stabilité et de développement. Elle est ainsi le vecteur privilégié de nos valeurs, notamment vers les pays candidats à l'élargissement. Mais le développement doit être aussi rendu durable par des conditions de concurrence juste entre les Etats.

L'existence d'un certain nombre de vulnérabilités communes pèse autant sur la construction que sur la politique extérieure de l'Europe. La coopération entre pays européens doit permettre une meilleure prise en compte des effets déstabilisants de la mondialisation. Il convient de prévenir, après les attentats du 11 septembre 2001, les nouvelles formes de terrorisme international et réduire au maximum leur impact psychologique sur les populations européennes.

« Les Etats membres devront également surmonter des difficultés liées au développement technologique et à l'approvisionnement énergétique, car ses ressources naturelles sont insuffisantes et les régions source d'approvisionnement sont politiquement instables. La future ouverture de l'Union Européenne aux pays d'Europe Centrale et de l'Est impose donc une prise en compte transfrontalière, en matière de protection de l'environnement. Il en est de même pour le contrôle de la prolifération des armes de destruction massive.

« Faire de la défense européenne une nouvelle preuve de l'unification constitue un des éléments les plus importants de notre avenir. Mais la question majeure réside dans la volonté de construire une défense commune de conception innovante.

« La complexité de la diplomatie européenne, où se mêlent les intérêts strictement nationaux et/ou européens, rend selon nous nécessaire une nouvelle forme d'assistance mutuelle non automatique, mais disponible à la demande de l'Etat concerné.

« Les possibilités pour mettre en œuvre cette défense européenne sont nombreuses et englobent des mesures politiques et militaires. Il est, en effet possible d'envisager la création d'une Constitution Européenne, d'un gouvernement fédéral européen, d'une clause d'alliance militaire dans le traité de l'UE, d'une structure de commandement européen commun, d'un Institut des Hautes Etudes de Défense, d'une Académie Européenne de Défense pour renforcer la coopération militaire, un renforcement de la Force de Réaction Rapide Européenne, ou éventuellement, d'une armée européenne commune.

« Il est donc évident que défense et diplomatie sont intimement liées. Il est nécessaire pour l'Europe de résoudre, en priorité et de façon autonome, les éventuels conflits de l'Europe de l'Est et de la Méditerranée, tout en restant partenaire de l'OTAN pour les conflits de niveau mondial, et en envisageant, à long terme, d'agir de façon indépendante au niveau international, légitime ambition de l'Union européenne. Les liens avec le partenariat Euro-Atlantique, et donc avec l'OTAN, doivent être clarifiés afin de les renforcer, et éviter ainsi des tensions inutiles et préjudiciables entre l'élément de défense de la PESC et l'OTAN.

« C'est dans cette optique commune de Politique Etrangère de Sécurité et de Défense que le dialogue, déjà commencé, doit se structurer dans une perspective de plus grande indépendance. La défense européenne étant une partie inséparable de la PESC, l'autonomie politique et militaire doit donc être renforcée.

« Dans cet effort de défense, le développement et la coordination des acteurs de production doit être l'une des priorités, pour faire de l'Europe un grand pôle industriel à vocation mondiale.

« Cette coopération doit s'articuler autour de programmes d'équipements communs, visant à l'obtention de produits multi-rôles et évolutifs permettant une réduction des prix unitaires des matériels de défense. Par ailleurs, actuellement, le partage des frais de recherche et de développement, lors de la réalisation d'un programme en coopération, démontre bien que les Européens sont capables de réduire les coûts de production.

« Les moyens à disposition doivent être en phase avec les ambitions que l'Europe se fixe. La perspective de réalisation des missions dites de "Petersberg" constitue un premier pas prometteur dans cette direction, tout comme le partage et la coopération notamment en matière de renseignements. Toutes ces innovations et améliorations doivent permettre une politique forte qui légitimerait une éventuelle action militaire et s'appliquerait avec efficacité.

« L'émergence d'une authentique conscience européenne est semée d'embûches et requiert une forte volonté et la coopération de chacun. Jeunes Européens, nous nous devons d'assurer la pérennité d'une vision commune et de veiller à l'avenir de l'Europe.

« L'Europe doit reprendre son destin en main, car nous, Européens, devons promouvoir notre propre modèle. »

Solana pour un effort européen accru

Le Haut Représentant de l'Union Européenne pour la politique extérieure et de sécurité commune, Javier Solana, s'est prononcé lors de la réunion informelle des ministres européens de la défense les 4 et 5 octobre à Rethymnon (Grèce), pour un examen sérieux du problème des ressources. Le contexte budgétaire demeure difficile, a-t-il estimé. Mais les Etats membres devraient donner une priorité accrue aux dépenses de défense : « nous devons faire plus, et mieux ». Le défi consiste pour lui à dégager de nouvelles ressources et à améliorer l'efficacité des ressources existantes. Cela peut consister à ré-examiner les priorités dans les programmes nationaux de défense, à maximiser l'interopérabilité des forces déjà existantes, à développer les entraînements communs. Le partage des tâches, la spécialisation des rôles, les projets multinationaux, le développement commun et la mise en œuvre de capacités spécifiques sont autant de voies par rapport à l'effort capacitaire européen. Mais il a souligné à ce propos que la nouvelle initiative capacitaire (DCI) de l'OTAN et que le plan d'action capacitaire européen (ECAP) ne se renforcent pas mutuellement, car tous nous n'avons qu'une seule gamme de budgets. Il importe donc, a-t-il conclu d'assurer la crédibilité des efforts capacitaires européens pour garantir que les deux initiatives restent complémentaires.

Groupe de DNA pour la force UE

Les ministres de la défense des pays de l'Union Européenne ont décidé à Rethymnon de créer un « groupe de directeurs adjoints de l'armement européen » chargé d'accélérer la mise en place de la force de réaction rapide de l'UE. Ce groupe, qui doit se réunir une fois par mois, aura pour rôle d'analyser les contraintes budgétaires de chaque Etat membre et de voir comment, en fonction de ces contraintes, mettre au point cette force, a indiqué le ministre grec de la défense, Yannis Papantoniou. Ce groupe, a-t-il précisé, « examinera les moyens concrets de régler les problèmes liés aux dépenses et investissements de défense, de façon que la force de réaction rapide puisse exister ». L'idée de cette force de l'UE de 60.000 hommes, qui serait chargée de missions de prévention de conflits et de maintien de la paix, a été lancée en 2001 et devait être opérationnelle théoriquement courant 2003. (D'après AFP)

COMMISSIONS

_ **La Commission Stratégie et Moyens** a rédigé un document de réflexions sur la défense européenne destiné à la Convention sur l'avenir de l'Europe, document qui a été distribué aux autres associations EuroDéfense lors de leurs rencontres à Lisbonne.

_ **Commission Industrie** : le texte coordonné par Yves Sillard a servi de base à l'exposé d'Emile BLANC à Lisbonne.

_ **Notre vice-Président, Guy PETIBON**, a été promu Commandeur dans l'Ordre National du Mérite, le 1^{er} Mai dernier. Toutes nos félicitations pour cette brillante promotion dont l'éclat rejailit sur EuroDéfense-France.

_ **Commission Communication** : En cours de constitution autour de Pierre BAYLE, elle est assurée de la collaboration de Christian de WYKERSLOOTH et de Patrick DESAUBLIAUX, journaliste bien connu dont les jugements en matière de défense se sont toujours révélés pertinents. D'autres contacts ont été pris qui se révéleront positifs.

-Le fond de site Internet d'EuroDéfense est constitué grâce au travail actif de Françoise Lépine.

-Le Bulletin accueillera prochainement un texte de Stefano SILVESTRI.

_ **Commission Activités-Manifestations** : Plusieurs petits déjeuners-débat sont en cours de mise sur pied.

Une visite aux autorités à Bruxelles est programmée au cours du premier trimestre 2003.

Le bulletin EuroDéfense par e-mail

EuroDéfense-France vous propose de recevoir ainsi, plus rapidement et de façon plus lisible – vous pouvez l'imprimer sur fond blanc – notre bulletin, si vous en exprimez le souhait. Il vous suffit de renvoyer ce bon à la Délégation Générale d'EuroDéfense-France BP 44 00445 ARMÉES, ou donner votre accord par e-mail à : eurodefense-France@wanadoo.fr

Nom, Prénom :

Adresse e-mail :